

**Rapport de la commission des finances,  
Préavis municipal N° 45-2014  
Relatif au budget communal pour l'année 2015**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La commission des finances, composée de Pascale Zbinden, Pierre-Michel Devenoge, Pascal Lerch, Marc Perroulaz, Jean-Pierre Monachon et Claude Brocard, Daniel Rochat excusé, s'est réunie sur la convocation de la Municipalité, le mardi 4 novembre 2014 à 18h00, en présence de la Municipalité in corpore ainsi que de Madame Anne-Laure Girard boursière communale. Piéric Freiburghaus et David Reber en tant que délégués de la commission de gestion étaient également présents. Cette séance avait pour but de nous présenter le budget communal 2015 et de répondre à nos questions point par point.

Nous nous sommes revus le 12 novembre en salle de municipalité pour compléments d'informations. Nous étions alors, Pascale Zbinden, Pierre-Michel Devenoge, Pascal Lerch, Marc Perroulaz, Jean-Pierre Monachon et Daniel Rochat, Claude Brocard excusé, Madame la Syndique et Pierre-André Ischi représentaient la municipalité, Madame Anne-Laure Girard était également présente pour répondre à nos questionnements, tout comme les deux délégués de la commission de gestion.

Puis le 18 novembre, la commission des finances, au complète, c'est retrouvée pour préparer ce rapport.

Nous avons reçu ce projet de budget par email le 31 octobre 2014 et avons ainsi pu nous préparer aux différentes séances, nous remercions entre autres la boursière pour cet acte très apprécié.

Le budget nous est présenté, alors, avec un excédent de charges de CHF 190'800.-, nous rappelons que celui de 2014 présentait un résultat négatif de CHF 863'700.-

Pour 2015, la municipalité et la boursière nous expliquent avoir été suffisamment large pour anticiper au mieux les imprévus et de pouvoir partir en 2015 avec une certaine réserve sur bien des points.

Notons qu'à ce jour, les comptes 2014 semblent s'équilibrer.

Toutes les charges salariales sont imputées à des comptes de charge précis, le compte 110.490.1 récapitule cette charge.

Aucune indexation au coup de la vie des salaires de nos employés communaux n'a été faite depuis 3 ans et rien n'est prévu pour 2015.

Nous pouvons d'ailleurs constater que certains postes indiquent plus exactement la part à la charge de notre commune, tel que 1704 (Tennis), 1705 (Piste Finlandaise),...

La présentation des comptes est plus précise et plus claire, ce qui nous permet de mieux piloter nos dépenses.

### Les grandes différences (2014 vs 2015)

- Piscine / compte 1706 / -20'000.-

Les rénovations de la piscine sont terminées.

- Informatique / compte 19 / +37'000.-

Système de maintenance à revoir, plus d'actualisation du site internet de notre commune.

- Forêt / compte 32 / -30'000.-

Pour 2014 le budget avait été surévalué.

- Entretien bâtiment communal / compte 3501 / +10'000.-

Besoin de changer la chaudière et refaire un appartement.

- Le Verger / compte 3560 / -109'850.-

Diminution de sa consommation énergétique et des entretiens.

- Travaux / compte 4 / +130'000.-

Nous devons entretenir nos routes et changer et maintenir une partie de l'éclairage public.  
Agrandissement du cimetière.

- Le Local des jeunes / compte 712 / +30'000

C'est avec un certain plaisir que nous avons appris que la demande des jeunes d'étendre les heures d'ouverture du Local a été prise en considération.

### Pour mémoire :

La différence entre le patrimoine financier et le patrimoine administratif est que le financier peut être revendu. Tel que la « Maison de Ville » le peut et non nos écoles, car également d'utilité public.

### Préavis à venir :

Yves Jauner, nous prévient de deux préavis pour 2015, ces montants seront en dehors de ce budget, soit : Panneaux électriques pour le terrain de foot et façades à refaire au collège du Cheminet.

La bourse communale nous présente une augmentation des revenus sur les impôts due à la stabilité de notre population. D'ailleurs nous observons une diminution de la dette par habitant.

### Conclusions

En conclusion, nous avons découvert un budget très bien tenu et très clair. Chaque point est défendu avec une grande maîtrise et avec sérénité. Malgré un budget déficitaire, la Municipalité reste positive et vigilante pour rester maître de cette situation.

La commission des Finances, appuyée de la commission de gestion félicite la Municipalité et la boursière communale pour le travail achevé à l'accomplissement de ce budget.

**Décision.**

Après vous avoir exposé le présent rapport, la Commission des Finances unanime vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

**Le Conseil communal de Penthalaz**

après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 45 - 2014, entendu le rapport de la Commission des finances chargée de l'étude de cet objet, considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

**Décide**

**1. D'adopter le budget 2015.**

Le rapporteur:

Perroulaz Marc



Les membres:

Zbinden Pascale



Devenoge Pierre-Michel



Lerch Pascal



Monachon Jean-Pierre



Brocard Claude



Rochat Daniel



Penthalaz, le 8 décembre 2014